

élevés du pays, la craie n'est couverte que par quelques pouces de terre légère.

Les cultivateurs sont pleins de santé, et la plus grande partie des terres sont cultivées par les propriétaires eux mêmes. La loi française divise le bien, échu par succession ou autrement, par égales parties dans la famille du défunt. Néanmoins, les parts sont assez considérables, vu la grandeur des terres, si ce n'est dans le voisinage des cités et des villes. La grandeur des terres varie suivant les propriétaires. La grandeur moyenne est d'environ 600 à 700 acres, mais il y a plusieurs terres qui ont plus. La longueur des baux à loyer varient, de 10, 18, et même 38 ans.

La rente ordinaire est de 80 francs ou £4 sterling par hectare français (100 acre); et la taxe, d'environ 13 francs par hectare, est généralement payée par le locataire. Les cultivateurs, quoiqu'à l'aise, sont très ménagés, pour l'habillement comme pour la nourriture; leurs femmes sont la vraie personnification de l'industrie. La femme du cultivateur français porte un vif intérêt à la maison, et peut comme le cultivateur lui-même, montrer quelque chose d'étrange sur tout, étant la même à la maison, parmi les bêtes à cornes, à la cour comme pour les volailles. Elle a assez à faire pour la nourriture des hommes et des femmes qui servent dans la maison, qui sont ordinairement en petit nombre, Quoiqu'elle ne tiennne pas beaucoup à sa toilette, elle porte toujours des habits qui caractérisent la femme bien élevée.

Un homme a ordinairement 25 acres à cultiver sur une ferme française. Les laboureurs sont ordinairement nourris à la maison, et couchent au dessus des étables. Ils se marient jeunes, et les travailleurs sont ordinairement mariés; leurs femmes vivent dans un village prochain de la ferme, où les maris vont les trouver tous les samedis au soir. Les gages du laboureur sont de deux à 300 francs, ou de £8 à £12 sterling, par année. Les femmes ont soin des animaux, sarclant et nettoyant les terres, et pendant la moisson elles gagnent de 4d à 6d par jour; les hommes gagnent de 10 à 18d par jour, en hiver, et de 18d à 1s 8d en été; mais ce dernier prix est considéré bien haut, et est rarement donné si ce n'est pendant la moisson à des hommes choisis. Le haut prix et la rareté croissante du bois de chauffage, sont sévèrement sentis par les gens de la campagne, excepté dans le voi-

sinage de Mons, Namur et Liège, où le charbon supplée au bois de chauffage. En général, les vivres sont à bas prix. Mais cette année le pain est venu bien cher, et malgré la bonne récolte, et le soin du gouvernement pour exempter le monopole, le prix du pain sera encore plus haut.

La race des vaches qu'ils gardent sont principalement des vaches Normandes.

On règle le nombre des moutons sur le nombre d'acres de terre en culture, qui est un mouton par acre, on ne le fait pas sur les petites fermes. Le système pour élever les moutons est de vendre les plus vieux et de les remplacer par des Agneaux.

Le système de culture est bien bon; un morceau de terre en friche, une prairie suivie par deux récoltes de céréales, le blé, a près la prairie et le morceau de terre en friche, ensuite l'avoine. La récolte moyenne du blé est 18 à 23 boisseaux par acre. Mais la récolte de cette année sera bien meilleure. La récolte de l'avoine est de 40 boisseaux par acre. La récolte du seigle est assez bonne, mais celle de l'orge l'est rarement. Une partie du trèfle et de l'ivraie est coupée et vendue dans les villes, l'autre partie est donnée aux animaux et aux moutons en pacage. Les chevaux, les vaches, et une partie des moutons sont enfermés dans les étables et dans les bergeries, l'hiver et l'été.

Si on met les moutons dehors dans le jour pendant l'été, ils sont surveillés par un berger et deux ou trois chiens pour les empêcher de passer outre; les terres sont ordinairement sans clôtures, mais l'oeil de lynx du chien est sur eux s'ils essaient de s'égarer. Le berger reste nuit et jour auprès du troupeau dans une petite cabane de bois, montée sur des roulettes. Cette cabane suit le troupeau, et est placée en arrière pendant la nuit pour empêcher les moutons d'être volés; le vol de moutons n'est pas rare. Les moutons sont presque tous croisés; les meilleurs sont les béliers mérinos espagnols croisés avec ceux du pays. Un grand nombre de moutons de Leicester ont été introduits dans le pays, mais en général ce sont de grands animaux difficiles à engraisser. En hiver les moutons sont enfermés et nourris de trèfle et de sainfoin, on leur fait une litière de paille d'avoine dont ils mangent une partie. Les chevaux et les vaches mangent aussi une grande quantité de paille. On donne rarement des navets, mais quelque fois on donne des betteraves aux moutons et aux vaches établies.

Le blé est ordinairement coupé avec la faux ou la faucille, instrument importé de Belgique par des moissonneurs, qui viennent en France en grand nombre pendant la récolte. Les moissonneurs belges gagnent rarement plus de 80 francs, ou £4 sterling, pendant la moisson. Néanmoins ils sont toujours bien vêtus et paraissent des hommes respectables. Le grain est entassé dans le champ, par crainte d'incendie. On ne coupe le grain que quand il est bien mûr. Des moulins à battre, à puissance de cheval de simple construction, y sont en usage. Les bâtisses de la ferme sont généralement grandes et commodes, de pierre, et couvertes en ardoise, en tuiles ou en paille. Les chevaux de ferme et les autres animaux sont pleins de santé, ce que l'écrivain attribue à la hauteur et à bonne ventilation des bâtisses.

Les vignes sont cultivées dans les vallées basses, mais le vin en est sûr et inférieur, la température n'étant pas bonne pour y faire du vin, même ordinaire. On fait du cidre dans ce département, mais il est bien commun, les terrains pierreux n'étant pas favorables aux cidre. Il y a beaucoup de pommiers le long des chemins; les grands chemins publics sont bordés d'arbres, dont une partie sont des pommiers et des ormes. Le cidre et le vin sont à bien bon marché dans ce département, et les travailleurs en boivent beaucoup quand ils travaillent à la récolte. Le chanvre croît dans les bas-fonds humides. Il y a aussi des fruits, mais bien peu qui croissent et qu'ils vendent. On fait beaucoup de jambons dans ces départements, mais le commerce n'en est pas favorisé; on préfère le mouton au cochon. Les principales productions sont les grains, le blé et l'avoine, et dans certains départements on cultive la betterave, et on en fait du sucre et du brandy.

On élève et on engraisse peu de bêtes à cornes, le mouton est le principal bétail. Les cochons sont maigres et sont hauts sur pattes. La volaille est très belle et on en élève une grande quantité; on y élève beaucoup plus de pigeons que dans aucun pays que je connaisse. On y élève des chevaux de selle et de traits qui se vendent de haut prix. On y croise les chevaux Anglais ou Arabes avec les juments Normandes.